

Construction d'un collège et d'un gymnase à La Cavalerie (12230 - Aveyron)



Maîtres d'ouvrage	Architectes	Bureaux d'études techniques	Accompagnateurs BDO / AMO QEB	AMU
<p><i>Collège :</i> Conseil départemental de l'Aveyron</p> <p><i>Gymnase :</i> CC Larzac & Vallées</p>	<p><i>Mandataire :</i> BPA Architecture</p> <p><i>Architecte associé :</i> Christophe BOS</p>	<p><i>BET Structure :</i> TERRELL Group SA <i>BET Fluides-Thermique :</i> BETSO <i>BET VRD-Hydraulique :</i> EPSILON GE <i>BET Acoustique :</i> Gui JOURDAN <i>BET Cuisine-Restaurant Collective :</i> INGECOR <i>BET Qualité Environnementale :</i> AUBAINE <i>Ing. Paysages-Espaces Ext. :</i> Emmanuel Guillemet <i>Economiste de la Construction :</i> EGIS</p>	<p>EODD/IMBE</p>	<p>ISEA/IMBE</p>

Contexte, genèse et enjeux locaux / Collège



L'arrivée de la 13^{ème} Demi-Brigade de la Légion Etrangère sur le Larzac entraîne un besoin supplémentaire en équipement d'enseignement secondaire.

Pour accompagner la croissance des effectifs scolaires, le Conseil Départemental de l'Aveyron a décidé de construire un nouveau collège à La Cavalerie d'une capacité de 12 divisions (effectif maximum 360 élèves) :

- Concevoir un bâtiment répondant aux exigences fonctionnelles et techniques des futurs occupants.
- Concevoir un bâtiment garantissant une souplesse d'organisation des locaux et proposant des espaces adaptés aux contraintes pédagogiques et à l'évolution des effectifs.
- Intégrer un restaurant scolaire avec cuisine de production pour les demi-pensionnaires du collège et du groupe scolaire implanté à proximité, avec accueil des enfants de CM2 (325 rationnaires collège + 150 rationnaires école publique, dont 30 rationnaires CM2).

Contexte, genèse et enjeux locaux / Gymnase



Les besoins des écoles du territoire, des associations et des clubs sportifs locaux entraînent la nécessité d'un équipement sportif adapté, qui répondra aux besoins des activités EPS dispensées au sein du collège.

La Communauté de communes Larzac & Vallées a décidé de construire un gymnase neuf comprenant :

- Un plateau de jeu omnisports (grande salle) pour la gymnastique, les sports collectifs (volley-ball, basket-ball, hand-ball), les sports de raquette (tennis, badminton)
- Une salle annexe pour les sports d'opposition (lutte, judo), les sports artistiques (danse, expression corporelle)
- Un volume réservé pour l'équipement ultérieur d'un mur d'escalade
- Une disposition adaptée pour accueillir des compétitions sportives à rayonnement départemental (sans gradins fixes)
- Des vestiaires mutualisés mis à la disposition des clubs utilisant les installations sportives avoisinantes

Organisation de la maîtrise d'ouvrage



Pour favoriser l'efficacité et la mutualisation entre les bâtiments, le CD12 et la CC Larzac et Vallées ont décidé de réaliser une unique opération de construction du collège et du gymnase, avec partage de la maîtrise d'ouvrage.

Mise en forme d'un groupement de commandes avec convention constitutive entre les deux collectivités :

- CD12 agissant en qualité de coordonnateur du groupement
- Marché de maîtrise d'œuvre unique
- Composition d'un ensemble architectural et paysager cohérent, qualitatif et harmonieux
- Mutualisation de certaines fonctionnalités (parkings, chaufferie bois, espaces socio-culturels avec convention entre le CD12 et la CCLV)
- Coordination des études (conception) et des réalisations (travaux)
- Economie de temps par maîtrise du calendrier opérationnel d'ensemble
- Economie d'argent (mutualisation, économie d'échelle grâce à un unique appel d'offres pour la passation des marchés de travaux)

Le processus de programmation des ouvrages



□ **Janvier 2016** : 1^{ère} réunion de concertation avec la Mairie de La Cavalerie (*besoins, budget, calendrier*)

□ **Mars 2016** : Comité de suivi (2 élus du département, 3 élus locaux, Collectif pour le Collège du Larzac, direction académique & DSDEN, principal référent, PNR...) : **sélection finale du site de « La Cavalerie » sur la base des propositions faites par les mairies voisines (étude multicritères avec le concours d'Aveyron Ingénierie)**

Sélection d'une équipe de programmistes (LRA/SCET/TPFi)

Constitution des groupes de travail (GT) pour l'élaboration du programme

□ **Mars 2017** : **dimensionnement des équipements collège et gymnase**

GT « représentants de l'Education Nationale »

GT « insertion de l'équipement sur le site » *avec élus locaux*

GT « équipement sportifs » *avec élus locaux, CC Larzac&Vallées, mairie*

GT « restauration » *avec agents sur service, AMO spécifique*

Le site d'implantation du projet

Un site au cœur du Parc Naturel Régional des Grands Causses



Le choix du site a été validé par le Comité de suivi (élus CD12, CCLV, commune, Collectif Collège Larzac, représentants et référents de l'Education Nationale, PNR Grands Causses, SIEDA).

Le processus de programmation des ouvrages



- **Mai 2017** : Comité technique (*services, AMOs, référents*) : **synthèse du programme au Comité de suivi**

Sélection d'une équipe d'AMO QEB/Accompagnateurs BDO (EODD/IMBE)

- **Juin 2017** : Comité technique élargi : **programmation environnementale et choix constructifs (BDO)**
- **Octobre 2017** : Comité des métiers (*agents d'entretien maintenance des collèges ATTE*) : **programmation à partir des thématiques métiers avec retours d'expériences sur fonctionnement des bâtiments**

Le processus de programmation des ouvrages



- ❑ **Avril 2018** : Comité de suivi : **présentation du programme détaillé**
(et envoi aux 5 équipes candidates dans le cadre du concours MOE)

- ❑ **Février 2019** : Comité de suivi : **présentation du projet lauréat du concours**

Sélection d'une équipe d'AMU pour les phases conception, réalisation et exploitation (ISEA/IMBE)

Etudes de conception MOE en visant la « convenance d'usage pour tous »

La volonté forte des élus départementaux



- **Constituer une équipe projet renforcée** sur tous les volets de l'acte de bâtir
- **Associer les divers groupes d'acteurs** (collégiens, enseignants, agents techniques, administratifs, associations sportives du territoire, etc.), afin d'enrichir le projet dès la conception
- **Travailler avec des usagers-référents** pour plus de réalisme (en attendant les usagers finaux)
- **Faciliter l'appropriation du projet** et l'écoute des acteurs afin d'augmenter la prise en main future des bâtiments, la satisfaction, les usages adaptés
- **Renforcer l'évaluation du projet** en phase exploitation (satisfaction, confort, performances)

La volonté forte des élus départementaux



- **Stimuler l'implication des usagers** et ancrer les orientations prises (dynamique collective, performances énergétiques, pérennité dans le temps)
- Contribuer à **exploiter le projet à des fins pédagogiques**
- **Viser l'autonomie des usagers** pour qu'ils fassent vivre le projet dans le temps (faire émerger des relais locaux) et **assurer un aller-retour des informations** en coordination avec les professionnels de la construction
- **Mettre en valeur le caractère innovant et pilote du projet** en interne ("faire école au sein du CD12") et externe (en lien avec le territoire)

La volonté forte des élus départementaux



- **Positionner les utilisateurs/usagers au cœur du processus d'élaboration du projet en veillant à la meilleure adéquation entre la qualité perçue (dès la mise en service et pendant l'utilisation) et la qualité demandée (à l'origine puis à l'avancement du processus)**
- **Analyser, évaluer, hiérarchiser les incidences de la qualité demandée aux plans fonctionnel, technique, environnemental et financier**
- **Soumettre à l'arbitrage du Comité technique (services, AMO, MOE, référents), présenter au Comité de suivi, faire approuver par les instances décisionnaires des maîtres d'ouvrage (commission permanente CD12, conseil communautaire CCLV)**
- **Atteindre le compromis le plus avantageux entre confort-santé des usagers, performances des ouvrages, conditions d'exploitation-maintenance, coûts d'investissement et de fonctionnement, contraintes réglementaires en ERP**

Un projet répondant à des enjeux durables



- **Mutualisation des espaces, surfaces et fonctions** entre le collège, le gymnase et l'école voisine



- **Traduction des valeurs sociales, économiques et culturelles du territoire**, pour favoriser l'identification et l'appropriation du projet par les populations



- **Ensemble immobilier fédérateur et emblématique** constituant un acte de développement fort du territoire



- **Utilisation de matériaux à faible empreinte carbone** (filères biosourcées locales et courtes)



- **Niveau E4 C1** (expérimentation E+C- ADEME), **BEPOS +, recours aux EnR locales** (chaufferie bois collective, photovoltaïque en toitures), simplicité d'utilisation et d'entretien/maintenance

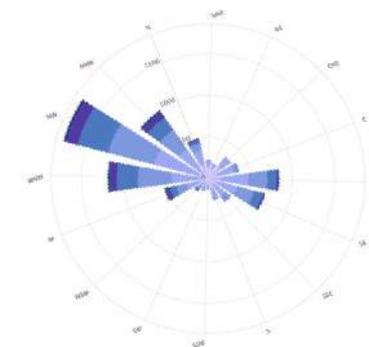
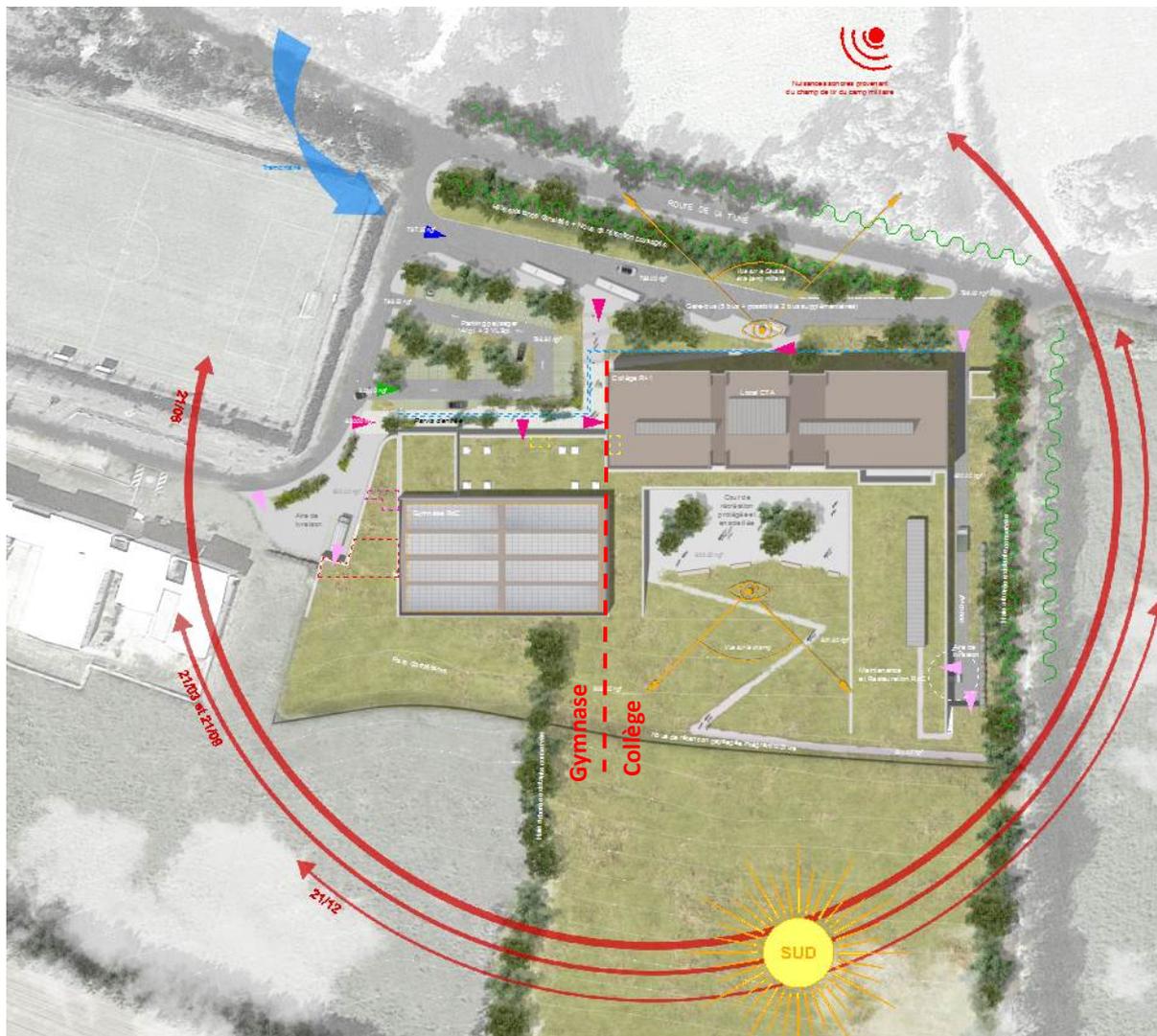


- **Gestion de l'eau** à la parcelle



- **Confort des usagers** particulièrement soigné pour garantir le bien être et la santé

Construction d'un collège et d'un gymnase à La Cavalerie (12230 - Aveyron)



Légende :

- Accès et déplacements
- Piétons
 - Véhicules légers
 - Autobus
 - Livraisons
- Protection aux vents (cour protégée par les corps bâtis qui l'enserrent)
- Protection aux vents
 - Gestion des vues
 - Gestion des nuisances sonores (haies créant un écran sonore doublant les façades exposées)
- Installation photovoltaïque
- Production de chaleur
 - Production d'électricité
 - Chaufferie bois

Construction d'un collège et d'un gymnase à La Cavalerie (12230 - Aveyron)



Construction d'un collège et d'un gymnase à La Cavalerie (12230 - Aveyron)



Construction d'un collège et d'un gymnase à La Cavalerie (12230 - Aveyron)



Construction d'un collège et d'un gymnase à La Cavalerie (12230 - Aveyron)



Merci de votre attention...

